



Compte rendu du CNAS du 15 décembre 2021

Le 15 décembre dernier, s'est déroulé un CNAS. La Secrétaire générale, dans son introduction, a souligné le travail des opérateurs et des acteurs de l'Action sociale et leur mobilisation durant une année 2021 si particulière. **Pour les fédérations UNSA ET CFE-CGC, 2021 est une année difficile pendant laquelle tous les acteurs de l'Action sociale ont fait un travail formidable qui mérite les plus grandes félicitations. Nous avons souligné que notre liminaire serait courte afin d'intervenir en cours de débat sur l'ensemble des sujets. Nous avons pris note du vote à venir sur la réforme du réseau et nous soulignons les avancées sur ce dossier tout en pensant qu'il reste beaucoup de travail et que le projet peut être grandement amélioré.**

Voici les principaux points :

L'agenda

L'agenda prévoit plusieurs réunions, notamment sur les prestations, plusieurs CNAS et le comité de suivi de l'EPAF.

Pour les fédérations UNSA ET CFE-CGC, il est important d'avoir un CNAS entre janvier et mars. Nous avons toujours siégé ! Nous ne ferons pas la politique de la chaise vide ! Nous sommes partants pour de vrais GT avec du contenu et de vraies concertations, pourquoi pas en bilatérale pour permettre un « mieux-disant » social pour les agents.

Budget

Les fédérations UNSA et CGC votent contre le budget de l'Action sociale car celui-ci est en baisse et ne tient pas compte de la situation difficile que beaucoup d'agents vivent actuellement. De plus, nous restons inquiets sur beaucoup de sujets assez peu abordés lors de ce CNAS, comme la mise en place de la loi EGALIM, les aides à la parentalité ou encore la situation des agents de la CCRF par rapport à l'action sociale de nos ministères...

Dispositif ALPAF/DGFIP

Les fédérations UNSA et CFE-CGC votent favorablement à ce dispositif en souhaitant son élargissement à toutes les directions du ministère qui connaissent aussi des restructurations.

Réforme du réseau de l'Action sociale

Ce point fera prochainement l'objet d'un document de la part de nos fédérations. Nous avons eu sur ce sujet un cycle de réunions et de bilatérales et nous avons réussi à amender ce sujet de manière positive pour les agents dudit réseau, même si toutes nos demandes n'ont pas abouties.

Pour la question : êtes-vous favorables à la réforme du réseau de l'action sociale, nos fédérations UNSA et CFE-CGC ont exprimé une abstention négative car nous ne voulions pas de cette réforme et malgré de nombreuses avancées grâce au travail de l'UNSA et de la CFE-CGC, le compte n'y est pas.

Pour la question : approuvez-vous les modalités de mise en œuvre de la réforme, nos fédérations UNSA et CFE-CGC ont émis un vote favorable à ce dispositif car nous l'avons amendé et avons obtenu, suite à nos demandes, de la formation initiale et continue mais également une prime pour les acteurs du réseau de l'action sociale. Cette indemnité forfaitaire était une revendication forte de nos fédérations ! Elle s'élèvera finalement à 1215 euros par an pour tous les délégués du futur réseau, au lieu des 965 euros prévus initialement pour les seuls délégués départementaux.

Rapport d'activité 2020

Les fédérations UNSA ET CFE-CGC remercient à nouveau l'ensemble des personnels de l'action sociale pour leur travail dans cette période si compliquée. Pour nous, la crise sanitaire a aussi montré l'importance de l'Action Sociale dans nos ministères et c'est la raison pour laquelle nous continuons à nous battre pour son existence ! Nous votons contre ce rapport d'activité.

Note d'orientation

Les fédérations UNSA et CFE-CGC estiment que la note d'orientation qui doit guider l'Action sociale et ses acteurs pour 2022 n'est pas toujours compréhensible. Nous nous sommes abstenus lors du vote.